

A Tasque la traversée du village a été sécurisée

Deux chicanes et un passage surélevé ont été mis en place



A Tasque la traversée du village a été sécurisée

Le village de Tasque situé à quelques kilomètres au nord de Plaisance est traversé par une longue et unique rue.

La salle des fêtes, l'église, la mairie, l'école, le commerce, sont situés sur cette voie passagère, empruntée par la population du village. Elle est fréquentée aussi par une circulation automobile qui n'a pas toujours l'habitude de lever le pied.

Afin de rendre cette rue plus en sécurité pour les habitants, une limitation de la vitesse à 30 a été prise, mais en plus des équipements routiers ont été réalisés afin de rappeler aux imprudents distraits qu'ils sont en agglomération.

Deux chicanes sont présentes sur une entrée et face à l'école et à la mairie un passage surélevé oblige au ralentissement.



Face à la mairie et à l'école le passage surélevé oblige à lever le pied



La zone de limitation de la vitesse à 30 cesse peu avant le pont